

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission «Finances»

Séance du 26 mars 2010
Séance du 15 mars 2010

3 Demande de subvention au Conseil Général – Oise verte et bleue

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FÉVRIER, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme RIFFAULT, M. VARLET.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

Mme BARBETTE

Mme MAUPIN

M. NACHITE

M CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. LEMAIRE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. BELMHAND

Pouvoir à : Mme RIFFAULT

Pouvoir à : M. VARLET

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO.

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - Nombre de conseillers présents | 38 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Le Conseil général de l'Oise organise, les samedi et dimanche 29 et 30 mai 2010, la 5ème édition de «l'Oise Verte et Bleue », un rendez-vous pour les Isariens et nos visiteurs (excursionnistes, touristes), qui s'inscrit dans l'Agenda 21 de l'Oise, ainsi que dans le Schéma Départemental du Tourisme et des Loisirs.

Cette manifestation est le symbole de l'articulation entre les politiques « sports, loisirs, culture et tourisme » du conseil général de l'Oise. Elle permet de valoriser les richesses patrimoniales de notre département et est conçue comme un coup de projecteur sur les itinéraires verts, les différentes pratiques d'itinérance douce ainsi que les loisirs et sports de nature. Elle promeut le développement durable. Les projets Isariens qui obtiennent le label « Oise Verte et Bleue » sont, à titre exceptionnel, éligibles à financements départementaux.



maintenant !

DESCRIPTIF DE L'ACTION 2010 AU PROGRAMME DE LA VILLE DE CREIL PREVU LE 30 MAI 2010 :

- Ballades /découverte de Creil à la Maison de la pierre de St Maximin à travers des activités nature : à vélo, en roller ou en randonnée, balade poétique avec les ADEX, jeux picards avec Léo Lagrange Sports.
- Randonnées vélo, pédestre, à roller sur les quais de l'Oise ; certains parcours seront adaptés pour les personnes à mobilité réduite.
- Organisation de balades en péniche sur l'Oise au départ de l'Île Saint Maurice.
- Organisation de concerts, de spectacles autour de la découverte du patrimoine naturel avec l'école de musique de Creil : saxophones, orchestre de chambre et harpe
- Ateliers artistiques et sensibilisation au respect de l'environnement, au développement durable.
- Création d'un jardin des curiosités avec des bestioles dans les jardins du Musée Gallé Juillet.
- Exposition d'art postal et exposition d'art éphémère dans les jardins du musée.
- Brocante de livres et espaces lectures « d'histoires de bestioles »
- Visite des jardins familiaux et initiation à la technique du compostage.
- Visite organisée par le musée Gallé Juillet sur la thématique des « bestioles ».
- Organisation d'un jeu de piste sur le thème des bestioles et de la nature entre Creil et la Maison de la Pierre de Saint Maximin

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 47 400,00€.

Il vous est demandé d'approuver le programme et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du conseil général de l'Oise, une subvention d'un montant de 12 000,00€

Vous êtes appelés à voter.



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu l'avis de la commission «Finances» en date du 15 mars 2010,
Considérant la volonté de la Ville de Creil de participer à cette 5ème édition de « Oise Verte et Bleue »
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le programme Oise Verte et Bleue 2010

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire à solliciter, auprès du conseil général une subvention d'un montant de 12 000,00€

Article 3 : d'imputer les recettes et les dépenses afférentes sur les crédits, ouverts à cet effet, au budget de la Ville (compte 73/7473/CB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **3 0 MARS 2010** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Pour le maire et par délégation,
La Première Adjointe

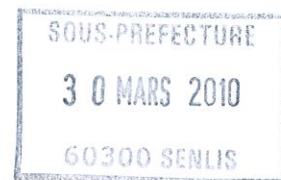


Nicole CAPON



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le ~~31.03.10~~ **31.03.10** Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE